



**Compte rendu de séance du conseil d'administration**

**Année scolaire 2020-2021**

**Séance du 05 juillet 2021**

**Etaient présents :**

**MEMBRES DE DROIT :** Nicolas SAMBUSSY, Principal et Président du conseil d'administration, Florence PEYROU, Principale adjointe, Cécile VIGNAU, Gestionnaire, Evelyne PONS, CPE, Caroline NICOUUD, Directrice de SEGPA.

**REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE :** Marc CABANE, Annie HILD, Nejia BOUCHANNAFA, Françoise MARTEL.

**REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE (suppléants) :** André ARRIBES, Monique SEMAVOINE, Clarisse JOHNSON-LE LOHER, Hamid BARARA.

**PERSONNALITE QUALIFIEE :** Alain DUBOURG

**REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :** Noëlle DUPRE, Fabienne VITTONATO, Sophie GOSSELIN, Aurélie BONNIFET, Julie THOMAS, Marie-Agnès DAVILA, Véronique SEGONS.

**PARENTS D'ELEVES (suppléants) :** Julie LUZZATO, Violaine CORNU, Colette MAGNOU-NOUGUE, Thierry GALLERAND, Sophie JOVOVIC-PEYRIDIEU, Laurence SAYOUS-DUPONT, Michel RIETSCH.

**REPRESENTANTS DES ELEVES :** Ewen RIOU, Margaux NERON, Arthur CHABROL.

**ELEVES (suppléants) :** Lucile GOURLAY, Shanna DIAS, Audrey SUAREZ.

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Titulaires) :** Géraldine DUCOS, Mathias GIBERT, Isabelle LARROUY, Caroline MOLENAT, Véronique DELACROIX, Ewa LATUSZYNSKA, Olivier DOMENGINE.

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Suppléants) :** Aurélie MAKDESSI, Thierry MAUGER, Caroline NICOUUD, Matthieu BERTRAND-DESBRUNAIS, Fanny GAROFF-FERRY, Karine DIAZ, Sylvain BOCHER.

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, OUVRIERS ET SERVICES :** Emilie GOUJON, Monica DOMINGUEZ, Saloua AMOR-CALVO.

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, OUVRIERS ET SERVICES (suppléants) :** Hélène LUCBERNET, André OMPRARET, Olivier GUERRE.

**INVITE :** Fanny CHABOUD (Secrétaire de direction)

Total des membres du conseil : 30    Quorum : 16    Membres votant : 18

Monsieur SAMBUSSY, Président du conseil d'administration ouvre la séance à 18h06.

Secrétaire de séance : Mme PUHARRE

Monsieur le Président procède à la présentation de l'ordre du jour proposé.

Adoption de l'ordre du jour

- 1- Adoption du PV de la séance du 4 mai 2021
- 2- Rapport pédagogique annuel
- 3- Présentation du projet d'établissement version 3
- 4- IMP 2021/2022
- 5- Bilan du séjour pleine nature 4<sup>e</sup>
- 6- Prélèvement sur fonds de roulement
- 7- Répartition des crédits LOLF
- 8- Autorisations de recrutement 2021/2022
- 9- Admission en non-valeur
- 10- Convention d'occupation précaire
- 11- Contrat de chauffage

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption de l'ordre du jour ainsi défini.

Membres présents au moment du vote 18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
<b>18</b>			

**Total** 18

**L'ordre du jour est adopté.**

## 1) Adoption du compte-rendu de la séance du 4 mai 2021

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour adopter le compte-rendu de la séance du 4 mai 2021.**

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

**Total**

18

**Le compte-rendu de la séance du 4 mai 2021 est adopté.**

## 2) Présentation du rapport pédagogique annuel 2021

Monsieur le Président présente le rapport pédagogique annuel 2021 (voir document joint) en insistant sur les principaux indicateurs.

Le conseil pédagogique s'est tenu le 24 juin 2021.

Les effectifs sont légèrement à la hausse, en revanche on observe une chute du nombre d'élèves en SEGPA. La mixité sociale se restaure.

Le taux de boursiers diminue. Il est anormalement bas (36,4 % de boursiers) cette année.

Le taux d'accès 6<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup> est de 78 %. On peut dire que nous sommes un établissement accompagnant.

Le taux de passage post 3<sup>e</sup> est de 60,67 % pour l'entrée en 2<sup>nd</sup>e générale et de 29,4 % pour l'entrée en 2<sup>nd</sup>e pro.

Le taux de réussite au Brevet 2020 est de 77%. Il a reposé sur le contrôle continu et il est en baisse car certains élèves non francophones rattachés en 3<sup>e</sup> ne passent pas le brevet habituellement mais ont été comptabilisés cette année.

Le taux d'accès 3<sup>e</sup> / DNB est de 74 %.

Le taux de présence des élèves a augmenté (95,2 % de présents).

Les projections pédagogiques pour l'an prochain sont les suivantes : module d'accompagnement des élèves dans leur travail personnel, relance des projets artistiques, culturels et citoyens, des voyages scolaires, de la formation aux premiers secours, du module PIX, de la liaison CM2 / 6<sup>e</sup> avec « têtes et jambes », de la journée d'inclusion 6<sup>e</sup>.

Il y a également de nouveaux projets : la classe défense et sécurité globale et la classe media. D'autres se poursuivent : la classe montagne, le dispositif passerelle, les langues et cultures de l'antiquité, la section européenne, les sections sportives

avec la section rugby qui devient section sportive d'excellence et une nouvelle section sportive rugby féminine, le petit déjeuner, qui reprend le lundi 6 septembre, la réouverture du foyer des élèves.

En UPE2A, 3 groupes de niveau sont maintenus (niveaux de langue A1, A2 et B1).

Pour la rentrée 2021/2022, un nouveau dispositif d'auto-évaluation en établissement sera mis en place.

Question d'un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : sur quel rythme aura lieu cette évaluation ?

Réponse du Président : elle aura lieu tous les 5 ans.

Question d'un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : les enquêtes seront-elles sous forme numérique ?

Réponse du Président : c'est à nous de décider mais oui plutôt sous format numérique pour exploiter ces masses de données. Il faudra les créer ensemble via un groupe de pilotage.

Question d'un représentant des parents d'élèves : cette évaluation se fait-elle au niveau Education Nationale ?

Réponse du Président : oui, elle est mise en place par le Ministère, d'abord dans le 2nd degré, public et privé et plus tard dans le 1<sup>er</sup> degré.

Question d'un représentant des parents d'élèves : quel travail sera mis en place en direction des élèves EIP (Elèves Intellectuellement Précoces) ?

Réponse de la Principale Adjointe : nous poursuivons le travail mis en place, avec une simplification des livrets, un accueil spécifiques et mise en place de ressources pour faire progresser cet accueil. Des protocoles seront également établis.

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour adopter le rapport pédagogique annuel 2021.**

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

**Total**

18

**Le rapport pédagogique 2021 est adopté.**

### 3) Présentation du projet d'établissement

Monsieur le Président présente ensuite les grands principes du nouveau projet d'établissement.

Suite à l'analyse des évaluations nationales 6<sup>e</sup>, on observe un secteur avec des résultats en retrait, à savoir le lexique chez les élèves, qui impacte la compréhension

en générale. On concentre les efforts sur ce point, également avec les écoles du secteur.

Une nouveauté pour l'an prochain : le parcours « Lexique et Eloquence » pour habituer les élèves à prendre la parole.

**Annexe 6 : parcours « Lexique et Eloquence »**  
**(nouveauté rentrée 2021)**

**Niveau 6<sup>e</sup>**

**TRAVAIL SUR LA POSTURE, LA PRISE DE PRISE DE PAROLE, LA CLARTÉ ET LA STRUCTURATION DE L'EXPRESSION**

- Réalisation obligatoire d'un exposé par élève ou binôme d'élèves. L'exposé sera réalisé dans le cadre du cours de sciences et technologie
- Club théâtre accessible aux élèves sur la pause méridienne

**Niveau 5<sup>e</sup>**

**TRAVAIL SUR LA POSTURE, LA PRISE DE PRISE DE PAROLE, LA CLARTÉ ET LA STRUCTURATION DE L'EXPRESSION**

- Réalisation obligatoire d'un exposé par élève ou binôme d'élèves. L'exposé sera réalisé dans le cadre du cours d'histoire, géographie et EMC
- Club théâtre accessible aux élèves sur la pause méridienne

+

**Niveau 4<sup>e</sup>**

**TRAVAIL SUR L'ARGUMENTATION ET LA PERSUASION**

- En lien avec l'éducation aux médias et la parcours avenir des élèves, réalisation d'une capsule vidéo ou radio sur la découverte des métiers
- Classe média en 4<sup>e</sup>
- Classe défense et sécurité globale avec découverte des métiers de la police et de la justice
- Club de l'éloquence accessible aux élèves sur la pause méridienne
- Rencontre « interclasses » de l'éloquence

**Niveau 3<sup>e</sup>**

**TRAVAIL SUR L'ARGUMENTATION ET LA PERSUASION**

- Dans le cadre du parcours avenir : soutenance des rapports de stage
- Dans le cadre du DNB : préparation et tenue de l'oral d'examen
- Club de l'éloquence accessible aux élèves sur la pause méridienne
- Rencontre « interclasses » de l'éloquence

Question d'un représentant des parents d'élèves : comment choisir la classe sécurité globale ?

Réponse du Président : la classe est choisie au hasard, mais on pourra dupliquer sur les années prochaines si cela fonctionne. En revanche les clubs sont accessibles à tous les élèves sur la pause méridienne.

Par ailleurs, des cordées de la réussite vont aussi être créées (avec l'Université de Pau, le lycée Barthou et les établissements de la filière « bois »).

L'adoption de ce nouveau projet sera soumise au vote du conseil d'administration prochainement.

#### 4) IMP 2020/2021

Monsieur le Président présente la proposition de répartition des indemnités pour mission particulière. L'enveloppe globale représente 9.5 IMP.  
La dotation est stable. C'est un budget annexe qui rétribue des missions centrales pour l'établissement.

2020/2021	
TICE	2,5
EPS	2
UPE2A	3
PIAL	0
Devoirs faits	0,5
Techno	0,5
Décrochage	1

Les missions TICE ont augmentées avec PIX et Pearltrees qui va se développer l'an prochain, donc nous augmentons le volume des IMP consacré aux TICE de 0,5.

Question d'un représentant des parents d'élèves : comme le nombre d'élèves augmente, y aura-t-il des personnels supplémentaires ?

Réponse du Président : nous avons fait la demande pour un AED supplémentaire.

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour adopter la répartition des IMP 2021/2022.**

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

**Total**

18

**La répartition des IMP 2021/2022 est adoptée.**

## 5) Bilan du séjour pleine nature 4<sup>e</sup>

Mme Vignau rappelle que le séjour a eu lieu le 31 mai et 1er juin et qu'il n'y a pas de nuitée. Il a concerné les classes de 402/405 et quelques élèves de 4e SEGPA (45 élèves en tout et 5 accompagnateurs).

Le coût, de 90 euros était moins important que d'habitude (pas de nuitée).

Le coût total est de 4500 euros, avec 55 euros de « bénéfice ».

Question d'un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : est-ce que beaucoup de familles ont sollicité les fonds sociaux ?

Réponse de Mme Vignau : 3 familles ont sollicité les fonds sociaux.

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour adopter le bilan du séjour**

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

**Total**

18

**Le bilan est adopté.**

## 6) Prélèvement sur Fonds de roulement

Monsieur le Président propose un prélèvement sur Fonds de roulement à hauteur de 20 000€.

Les crédits seront ventilés de la façon suivante :

### Service Administration et Logistique

- Achat casiers élèves : 4 000 €
- Achat mobilier (vie sco + EPS) : 2 500 €
- Chgmt autocom : 9 000 €
- Travaux plomberie : 1 000 €
- Travaux électricité : 2 500 €

### Service Restauration et Hébergement

- Complément réparations : 1 000 €

Montant Fonds de roulement au 31/12/20 : 156 529,93 €

Prélèvements déjà votés : 0,00 €

TOTAL prélèvement proposé : 20 000,00 €

Montant Fonds de roulement disponibles : 136 529,93 €

## 7) Répartition des crédits LOLF

- **Enveloppe 2021: 9 303€ (stable)**

- Manuels : 4 103,55€
- Carnets de correspondance : 4 003,20€
- Droits de reprographie : 1 196,25€ (non négociable)

Question d'un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : le cahier de correspondance sera-t-il identique par rapport à l'an dernier ?

Réponse du Président : il sera légèrement modifié (deux semaines en moins d'agenda et plus d'observations et de correspondance).

Mme Peyrou précise que Pronote ne remplace pas le cahier de correspondance et qu'il faut qu'il soit davantage utilisé. C'est un devoir de l'élève que de noter ses devoirs.

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour autoriser un prélèvement sur Fonds de roulement à hauteur de 20 000€.**

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

**Total**

18

**Le prélèvement de 20 000€ sur FdR et la répartition des crédits d'État sont adoptés.**

## 8) Autorisation de recrutement 2021 / 2022

Monsieur le Président demande maintenant l'autorisation du conseil d'administration pour le recrutement des personnels employés directement par le collège : jusqu'à 14 contrats d'assistant d'éducation (équivalent à 10 temps pleins) et 10 contrats d'assistants pédagogiques (équivalent à 4 temps pleins).

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour autoriser le recrutement des assistants d'éducation.**

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

**Total**

18

**Le recrutement des AED est autorisé.**

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour autoriser le recrutement des assistants pédagogiques.**

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

**Total**

18

**Le recrutement des AP est autorisé.**

Question d'un représentant des parents d'élèves : combien d'AED et d'AP restent en poste l'année prochaine ?

Réponse du Président : environ la moitié des effectifs reste en place.

#### **9) Admission en non-valeur**

Monsieur le Président propose d'admettre une créance de 132 euros d'une famille insolvable (trimestre 2 2018/2019 de demi-pension) en admission en non-valeur.

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour autoriser l'admission en non-valeur d'une créance de 132€.**

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

**Total**

18

**L'admission en non-valeur est autorisée.**

## 10) Convention d'occupation précaire

Monsieur le Président du conseil propose la reconduction de la convention d'occupation précaire de Mme Molénat.

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour la reconduction de la convention d'occupation précaire de Mme MOLENAT.**

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

**Total**

18

**La reconduction de la convention d'occupation précaire de Mme MOLENAT est validée.**

## 11) Contrat de chauffage

Le contrat triennuel de maintenance des installations d chauffage arrive à terme. Monsieur le Président du conseil et Mme Vignau proposent de signer ce contrat de maintenance et d'exploitation des installations thermiques, sur 3 ans avec la société SPIE, pour un coût annuel de 8 352 euro. Une procédure de marché adapté a été lancée pour établir le contrat des trois prochaines années.

	CFM	Hervé Thermique	Bourg	DALKIA	SPIE
Tarif annuel TTC	8 100,00	5 503,92	12 480,00	5 640,00	8 352,00
NOTE PRIX (Note Maximale) x Montant de l'offre la moins chère / Montant de l'offre à noter	<b>27,18</b>	<b>40,00</b>	<b>17,64</b>	<b>39,03</b>	<b>26,36</b>
Note technique sur 10 points	5	7	4	7	10
NOTE DEFINITIVE (Note Maximale) x Note technique de l'offre à noter / Meilleure note technique obtenue	<b>30,00</b>	<b>42,00</b>	<b>24,00</b>	<b>42,00</b>	<b>60,00</b>
<b>NOTE TOTALE /100</b>	<b>57,18</b>	<b>82,00</b>	<b>41,64</b>	<b>81,03</b>	<b>86,36</b>
planning	12 visites/an	4 visites/an	4 visites/an	4 visites/an	12 visites/an
divers	pas de mesure d'optimisation pour le moment	Pré-diagnostic énergétique à la prise en charge	pas de mesure d'optimisation pour le moment	pas de mesure d'optimisation pour le moment, délai 24h	Mesures de débit des ventilations par un BE spécialisé (GREEAESE). Planning détaillé
Analyses	analyses légionelose + eau	analyses légionelose + eau	Pas de détail	pas d'indication sur les analyses	Toutes les analyses légionelose, traitement d'eau de chauffage
volume horaire estimé	80	75	Pas de détail	60	82
Coût horaire d'un ingénieur	60	70		65	65
Coût horaire d'un technicien	50	52		55	48
Coût horaire d'un employé	45	48		55	42
Déplacement					

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption du contrat de chauffage avec la société SPIE.**

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

**Total**

18

**L'autorisation de signer le nouveau contrat avec la société SPIE est accordée.**

Monsieur SAMBUSSY remercie l'ensemble de membres du CA pour leur présence tout au long de l'année malgré les conditions difficiles de réunion.

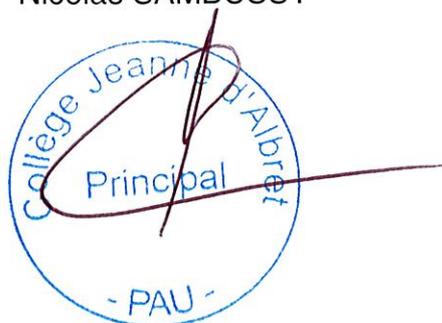
La séance est levée à 19h34.

Le prochain conseil d'administration aura lieu en septembre ou début octobre 2021.  
Compte-rendu validé par le Conseil d'administration en séance du

Le Président

Le secrétaire de séance

Nicolas SAMBUSSY



Mme PUHARRE

A blue ink signature.